

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Année scolaire : 2024-2025

Cycle : 2

Niveau : 4

L'évaluation est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, soit des connaissances et des compétences disciplinaires, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et, le cas échéant, administratives. L'enseignant qui porte ce jugement utilise des encadrements ministériels : [Programme de formation de l'école québécoise](#), [Progression des apprentissages](#) et [Cadres d'évaluation](#), afin de mettre les notes au bulletin.

À l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, le seuil de réussite est fixé à 60% pour chaque matière.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant sera disponible le 11 octobre 2024.
Premier bulletin	Disponible le 15 novembre 2024, ce bulletin couvrira la période du 29 août au 8 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Disponible le 14 mars 2025, ce bulletin couvrira la période du 11 novembre au 28 février et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Disponible le 27 juin 2025, ce bulletin couvrira la période du 10 mars jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60% du résultat final de l'année.
	Le ministère de l'éducation impose une épreuve en lecture et une en écriture qui compte pour 10% du résultat final de chaque compétence. Ainsi, le résultat final en lecture et en écriture se calcule comme suit : 90% (20% étape 1, 20% étape 2, 60% étape 3) + 10% épreuve ministérielle
	Le troisième bulletin inclura également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit : 20% étape 1, 20% étape 2, 60% étape 3 et tiendra compte de la pondération des compétences disciplinaires.

Notez que tous les liens en bleu soulignés vous mèneront vers des précisions sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Vous retrouverez ci-dessous la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières pour la présente année scolaire. Ces moyens, ces tâches et ces outils permettent l'évaluation du niveau de maîtrise de la compétence et de l'acquisition et de la mobilisation des connaissances de votre enfant au regard de chaque discipline.

Discipline Compétences	Outils et moyens d'évaluation	Bulletin		
		1 ^{er} 20%	2 ^e 20%	3 ^e 60%
Français				
Lire 50%	<u>En cours d'année :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Observations • Analyse de travaux • Tâches réalisées suite à la lecture de textes en français et dans d'autres disciplines • Discussions en groupe • Examens • D'autres moyens peuvent être utilisés 	x	x	x
Écrire 30%	<u>En cours d'année :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de phrases ou textes pour répondre à divers besoins de communication en français et parfois dans d'autres matières. • Dictée / contrôle • Analyse de travaux • Appréciation d'une œuvre littéraire • D'autres moyens peuvent être utilisés. 	x	x	x
Communiquer oralement 20%	<u>En cours d'année :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Discussions • Causeries • Grilles d'observation • Présentation, exposé • Entrevue, • Débat • Jeux de rôles • D'autres moyens peuvent être utilisés 	x	x	x

Anglais				
Interagir oralement en anglais 50%	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'observation • Utilisation du langage fonctionnel lié aux routines de la classe • Jeux favorisant les échanges entre élèves • Entretiens entre élèves ou élèves / enseignant 		x	x
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus 35%	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la compréhension d'un texte à l'oral ou à l'écrit par des tâches • Évaluations sur le vocabulaire en contexte et hors contexte • Examens de fin d'unité 		x	x
Écrire des textes 15%	<ul style="list-style-type: none"> • Tâches écrites diverses (description d'un objet, d'un lieu, d'une personne, etc.) 		x	x
Mathématique				
Résoudre une situation problème 30%	<p><u>En cours d'année :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnet de traces de situations problèmes mathématiques • Analyses de travaux • Contrôles • D'autres moyens peuvent être utilisés. 		x	x
Utiliser un raisonnement mathématique 70%	<p><u>En cours d'année :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'observation et/ou entretien : sur les stratégies utilisées, lors d'activités de manipulation, d'expérimentation en équipe... • Exercices de vérification de la maîtrise de concepts et processus mathématiques • Questionnaires à réponses courtes ou à choix multiples sur les notions apprises • D'autres moyens peuvent être utilisés 	x	x	x
Science et technologie				
Un seul résultat disciplinaire	<p><i>Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique.</i> <i>Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie.</i> <i>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils d'observation • Observations portant sur les techniques de manipulation et respect de la sécurité. • Problèmes à résoudre (tâches complexes) découlant des différents univers : vivant, matériel, terre et espace. <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires sur les notions apprises : exercices, tests, contrôles. • Investigation scientifique : recherche, résolution de problèmes. • Démarche expérimentale : journal de bord. 	x	x	x

	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres moyens peuvent être utilisés 			
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				
Un seul résultat disciplinaire	<p><i>Lire l'organisation d'une société sur son territoire. Interpréter le changement dans une société et sur son territoire. S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Description de l'organisation d'une société et du territoire • Questionnaire • Échanges • D'autres moyens peuvent être utilisés 	x	x	x
Arts plastiques				
Un seul résultat disciplinaire	<p><i>Réaliser des créations plastiques personnelles ET Réaliser des créations médiatiques : 70%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créations avec grilles à échelle descriptive <p><i>Apprécier des œuvres d'art 30%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Descriptions • Questionnaires pour l'appréciation 	x	x	x
Musique				
Un seul résultat disciplinaire	<p><i>Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales 70%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de composition - Grille d'évaluation et d'observation • Interprétation chant, flûte à bec et percussions - Grille d'évaluation et d'observation <p><i>Apprécier des œuvres musicales 30%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier d'écoute - Discussion et questionnaire 		x	x
Éducation physique et à la santé				
Un seul résultat disciplinaire	<p><i>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. Adopter un mode de vie sain et actif.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grille d'évaluation à partir de critères préétablis • Grille d'observation • Feuille d'auto-évaluation 	x	x	x

<u>Culture et citoyenneté québécoise</u>				
Un seul résultat disciplinaire	Dialogue			
	Discussion		x	x
	Observations			
<u>Autres compétences</u>				
Un commentaire au bulletin	<i>Savoir coopérer</i>			
	<ul style="list-style-type: none"> Observations 			x

Horaire des sessions des épreuves ministérielles

Le calendrier vous sera envoyé dès qu'il sera publié par le ministère

- Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
 - Lecture (3 h 00)
- Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
 - Écriture – présentation et planification (1 h 20)
- Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
 - Écriture – rédaction (1 h 30)
- Français, langue d'enseignement, fin du 2e cycle du primaire
 - Écriture – révision, correction et mise au propre (2 h)

Révision de résultats

L'élève ou ses parents peuvent demander au directeur de l'établissement la révision d'un résultat.

La demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables de la connaissance du résultat. Toutefois, la demande de révision concernant un résultat constitué de plusieurs évaluations ne peut viser que les évaluations de la plus récente étape terminée et uniquement les évaluations ou les parties d'évaluations n'ayant pas déjà fait l'objet d'une demande. La demande de révision d'un résultat obtenu à la suite d'une évaluation tenue au plus tard le dernier jour du calendrier scolaire ne peut cependant être soumise après le 15 juillet suivant.

Si vous souhaitez demander la révision d'un résultat d'une évaluation ou d'une note inscrite au bulletin, vous devez suivre la démarche suivante :

- Formuler une demande par écrit en utilisant le [Formulaire](#) de demande de révision d'un résultat;
- Joindre au formulaire la ou les évaluations concernées si vous les avez en votre possession;
- Transmettre le formulaire signé et les pièces justificatives à la direction de l'école.